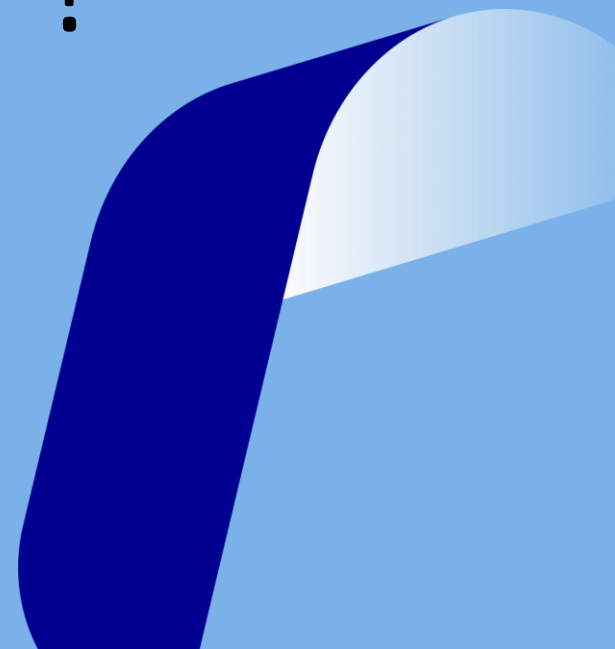


# Comment candidater à l'AMI de V-Francophonie sur Démarches simplifiées ?

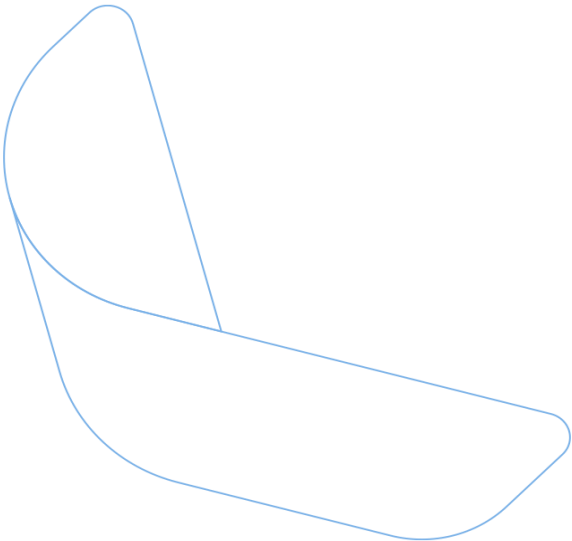
Démarche à suivre pas à pas



# 1. Rejoindre la démarche sur le site Démarches simplifiées

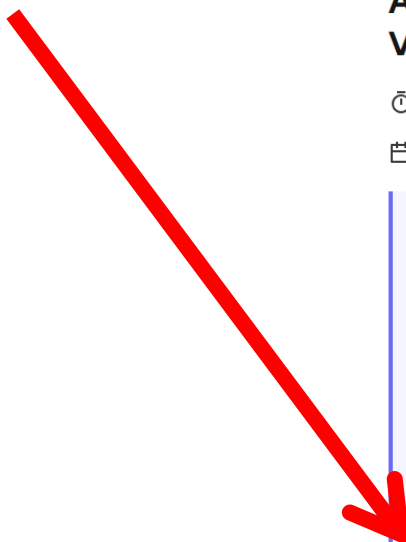
Pour cela, cliquez sur le lien suivant :

<https://demarche.numerique.gouv.fr/commencer/deuxieme-ami-vfrancophonie>



## 2. Créez un compte démarches simplifiées

Pour cela, cliquez sur bouton suivant :



### Appel à manifestation d'intérêt du programme Volontaires unis pour la Francophonie

 Temps de remplissage estimé : 30 min (variable selon les options choisies)

 Date limite : 31 juillet 2025 à 23 h 59 (heure de Paris).

#### Commencer la démarche

##### Se créer un compte avec FranceConnect

FranceConnect est la solution proposée par l'État pour sécuriser et simplifier la connexion à vos services en ligne.



[Qu'est-ce que FranceConnect ?](#)

OU

[Créer un compte demarches-simplifiees.fr](#)

[J'ai déjà un compte](#)

#### Quel est l'objet de la démarche ?

Cet appel à manifestation d'intérêt vise à identifier les organismes désireux d'accueillir des volontaires internationaux d'échanges et de solidarité dans le cadre de leurs projets portant sur le renforcement de la Francophonie.

## 2. Créez un compte démarches simplifiées

Puis renseignez une adresse mail valide  
et créez un mot de passe

ou

### Se créer un compte avec une adresse électronique

Les champs suivis d'un astérisque ( ★ ) sont obligatoires.

Adresse électronique ★

Exemple : adresse@mail.com

Mot de passe ★

☐ Afficher



#### Inscrivez un mot de passe.

Pour un mot de passe sécurisé, éviter d'utiliser des suites ou des répétitions de mêmes caractères.

Vous pouvez par exemple choisir une phrase (avec des espaces) que vous retiendrez facilement.

## 2. Créez un compte démarches simplifiées

Ensuite, confirmez votre adresse e-mail en allant sur votre messagerie personnelle et en cliquant sur le lien dans le mail

### Confirmez votre adresse électronique



#### Information :

Avant d'effectuer votre démarche, nous avons besoin de vérifier votre adresse électronique

Ouvrez votre boîte email, et **cliquez sur le lien d'activation** dans le message que vous avez reçu.

Si vous n'avez pas reçu notre message (avez-vous vérifié les indésirables ?), nous pouvons vous le renvoyer.

[Renvoyer un email de confirmation](#)

Instructions de confirmation

**Ne pas répondre** <ne-pas-repondre@demarches-simplifiees.fr> [Unsubscribe](#)

6:22 PM (0 minutes ago) ☆ ☺

[Translate to English](#)



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

[demarches-simplifiees.fr](https://www.demarches-simplifiees.fr)

### Activez votre compte

Bonjour,

Pour activer votre compte sur [demarches-simplifiees.fr](https://www.demarches-simplifiees.fr), veuillez cliquer sur le lien suivant :  
[https://www.demarches-simplifiees.fr/users/confirmation?confirmation\\_token=yh4tTx9RJEG91oP\\_3-6G&procedure\\_id=117539](https://www.demarches-simplifiees.fr/users/confirmation?confirmation_token=yh4tTx9RJEG91oP_3-6G&procedure_id=117539)

## 3. Votre compte a bien été créé. Vous pouvez désormais commencer la démarche

✔ Votre compte a bien été confirmé.



### Appel à manifestation d'intérêt du programme Volontaires unis pour la Francophonie

🕒 Temps de remplissage estimé : 30 min (variable selon les options choisies)

📅 Date limite : 31 juillet 2025 à 23 h 59 (heure de Paris).

**Commencer la démarche**

Quel est l'objet de la démarche ?

Cet appel à manifestation d'intérêt vise à identifier les organismes désireux d'accueillir des volontaires internationaux d'échanges et de solidarité dans le cadre de leurs projets portant sur le renforcement de la Francophonie.

3. Votre compte a bien été créé. Vous pouvez désormais commencer la démarche

Une fois la démarche complétée, pensez bien à cliquer sur le bouton « déposer le dossier » ci-dessous, en bas de la page.

Votre brouillon est automatiquement enregistré. [En savoir plus](#) 

 **Déposer le dossier**

3. Votre compte a bien été créé. Vous pouvez désormais commencer la démarche

Attention ! Certains champs sont obligatoires ou doivent être rempli d'une certaine manière. Si votre dossier contient des erreurs, ce message s'affichera et vous ne pourrez pas le déposer.



**Votre dossier contient 8 champs en erreur**

Corrigez-les pour poursuivre :

- Localisation de la structure d'accueil du volontaire doit être rempli
- Décrivez le projet dans lequel le volontaire sera amené à s'intégrer doit être rempli
- Décrivez la mission de volontariat doit être rempli

[Afficher toutes les erreurs](#)



## 4. Votre démarche est déposée

Une fois votre démarche déposée et enregistrée, vous verrez cette confirmation sur votre écran :



**Merci !**

**Votre dossier sur la démarche Appel à manifestation d'intérêt du programme  
Volontaires unis pour la Francophonie a bien été envoyé.**

*Vous avez désormais accès à votre dossier en ligne.*

*Vous pouvez le modifier et échanger avec un instructeur.*

[⬇ Télécharger mon dossier \(PDF\)](#)

[Accéder au dossier](#)

## 5. Si vous ne parvenez pas à déposer

Si malgré tout vous ne parvenez pas à déposer votre démarche,  
contactez France Volontaires via l'adresse :

[v-francophonie@france-volontaires.org](mailto:v-francophonie@france-volontaires.org)

